

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 19 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*); BILLAUX Béatrice; BOUTIER Yvon (*suppléant*); BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHAPPÉ Fanny; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; GAREL Pierre-Marie; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVÉ Gildas; JOBIC Cyril; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Yannick; LE GOFF Philippe; LE JANNE Claudie; LE LAY Alexandra; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Frédéric; LE SAOUT Aurélie; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PAGNY Gilles; PARISCOAT Dominique; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé; RASLE-ROCHE Morgan; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*); SCOLAN Marie-Thérèse; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à GOUAULT Jacky; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel; CALLONNEC Claude à LE CREFF Jacques; CONNAN Josette à CLEC'H Vincent; ECHEVEST Yannick à LE FOLL Marie-Françoise; GAUTIER Guy à GUILLOU Rémy; GOUDALLIER Benoît à LE GOFF Philippe; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick; LE HOUÉROU Annie à LE GAOUYAT Samuel; LE MOIGNE Yvon à SALLIOU Pierre; PIRIOU Claude à LE BIANIC Yvon; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert; ZIEGLER Evelyne à LE MEAUX Vincent.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude; BOÉTÉ Cécile; BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; CHEVALIER Hervé; DUPONT Frédéric; KERHERVÉ Guy; LARVOR Yannick; LE FLOC'H Éric; LE GRAET Karine; LE LAY Tugdual; LE VAILLANT Gilbert; MOZER Florence; QUENET Michel; SAMSON-RAOUL Caroline; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	54
Procurations	17
Votants	71
Absents	17

DEL2024-12-273 **VOIRIE : TARIFS 2025**

Vu l'avis favorable de la commission « traitement des déchets et voirie » du 19 novembre 2024 d'établir des tarifs à la demi-journée et non à l'heure ainsi que d'appliquer un taux directeur de 1.8 % sur le matériel ;

Considérant l'augmentation des coûts de l'énergie, des carburants et des prestations externalisées pour l'entretien du matériel, nécessitant d'appliquer une augmentation des tarifs 2025 de 1.8 % - taux directeur appliqué sur les tarifs 2025 correspondant à l'inflation prévue pour l'année prochaine et d'appliquer 5 % sur la main d'œuvre ;

Vu le tableau des tarifs actualisés ci-dessous :

Main d'œuvre	
MO Agent Voirie	35,00 €/h
Matériel	
Tractopelle	122.50 € /demi-journée
Tracteur	88.00 €/demi-journée
Tracteur + chargeur	98.00 €/demi-journée
Tracteur + remorque	100.00 €/demi-journée
Tracteur + épareuse	136.50 €/demi-journée
Tracteur + balayeuse	147.00 €/demi-journée
Tracteur + balayeuse + lame	206.00 €/demi-journée
Tracteur + rotocureuse	147.00 €/demi-journée
Tracteur + rotofaucheuse	153.00 €/demi-journée
Tracteur + lamier	163.00 €/demi-journée
Cylindre compacteur	98.00 €/demi-journée
Chenillard	98.00 €/demi-journée
Camion poids lourd	106.00 €/demi-journée
Camion et tapis de calage	234.50 €/demi-journée
Remorque porte engin	63.50 €/demi-journée
Fourgon	73.50 €/demi-journée
Utilitaire	6.50 €/h
Tondeuse autoportée	96.00 €/demi-journée
Petite tondeuse	53.00 €/demi-journée
Tondeuse débroussailleuse	59.50 €/demi-journée
Petit outillage	49.00 €/demi-journée

Plaque vibrante	36.00 €/jour
Bétonnière	71.00 €/jour
Lame de déneigement	143.00 €/demi-journée
Nettoyeur haute pression mobile	88.00 €/demi-journée
Desherbeuse balayeuse	100.00 €/demi-journée
Appareil de marquage au sol	214.00 €/demi-journée
Location	
Balayeuse derrière tracteur	122.00 €/jour
Lame de déneigement	282.00 €/jour
Nettoyeur haute pression mobile	160,00 €/jour
Desherbeuse balayeuse	188.00 €/jour
Rotofaucheuse	159,00 €/jour
Plaque vibrante	36,00 €/jour
Desherbeur thermique - Chalumeau (sans gaz)	35,00 €/jour
Herse ecosol	117,00 €/jour
Grand broyeur de branches (Permis E)	142,00 €/jour
Petit broyeur (Permis B)	59,00 €/jour
Bétonnière	71.00 €/jour
Remorque plateau	36,00 €/jour
Houe maraichère	15.00 €/jour
Travaux (MO, Matériel sans Fournitures)	
Point à temps manuel	762,50 €/demi-journée
Camion bi-répandeur PATA	548.00 €/demi-journée
Installation de chantier	422,50 €/forfait
Travaux (MO, Matériel et Fournitures)	
Monocouche	4,50 €/m ²
Bicouche	6,50 €/m ²
Tricouche	9,50 €/m ²

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Fixe les tarifs du service commun voirie à compter du 1^{er} janvier 2025 comme indiqué ci-dessus ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents ayant trait à cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU